

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Réunion du jeudi 16 mai 2024
COMPTE-RENDU

Date de convocation : vendredi 10 mai 2024
Nombre de conseillers en exercice : 76
Nombre de conseillers présents : 47
Nombre de conseillers votants : 47

TITULAIRES PRÉSENTS :

Jean-Claude COURANT - Daniel BAYART - François CHARLIER - Janick LÉGER - Bernard LEROY - Jean-Pierre CABOURDIN - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Jacky BIDAULT - Daniel JUBERT - Jean-Pierre DUVÉRE - José PIRÈS - Florence LAMBERT - Richard JACQUET - Georgio LOISEAU - Eric LARDEUR - Laetitia SANCHEZ - Hervé PICARD - Gildas FORT - Nicole LABICHE - Jean-Philippe BRUN - Nadine LEFEBVRE - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Jean-Marc MOGLIA - René DUFOUR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Serge MARAIS - Hervé GAMBLIN - Ousmane N'DIAYE - Dominique MEDAERTS - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - Yann LE FUR - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOËL - Christian GOSTOLI - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Philippe BODINEAU - Stéphane BRUNET - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Jean-Jacques COQUELET.

CONSEILLER(E) SUPPLÉANT(E) PRÉSENT(E) AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE REMPLAÇANT UN TITULAIRE EXCUSÉ :

Nathalie BREEMEERSCH à Gwenaël JAHIER.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Caroline ROUZEE - Pierre MAZURIER - Patrick MAUGARS.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Isabelle THÉODIN - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER.

Secrétaire : Joris BENIER

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Coopération décentralisée	SUBVENTIONS - COOPERATION DECENTRALISEE - Partenariat avec la ville de Cotonou (BENIN) - Projet de maraîchage et soutien au groupement de femmes - Soutien financier 2024 - Convention - Autorisation	Hubert ZOUTU
2	Développement économique	SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Association <i>Les Entrepreneurs Seine-Eure</i> - Subvention 2024 - Convention - Autorisation	Jean-Marc MOGLIA
3	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale de La Haye-Malherbe - Subvention complémentaire 2024 - Signature d'un avenant n° 1 à la convention cadre n° 2024-083 - Autorisation	Richard JACQUET
4	Cohésions territoriales	COHESIONS TERRITORIALES - Versement de subventions aux associations dans le cadre du Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS) - Autorisation	Anne TERLEZ

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
5	Cohésions territoriales	COHESIONS TERRITORIALES - Association P.I.M.M.S. Médiation Seine-Eure - Subvention exceptionnelle - Autorisation	Anne TERLEZ
6	Habitat	HABITAT-LOGEMENT - Garantie d'un emprunt PLS contracté par la SA HLM SILOGE pour une opération de construction de 3 logements individuels - Allée des Frênes - Borne Rouge aux Damps - Autorisation	Caroline ROUZEE
7	Sports	SUBVENTIONS - SPORTS - Association <i>Team Val'Eure Triathlon</i> - Triathlon des deux amants du 15 septembre 2024 - Subvention - Autorisation	Joël LE DIGABEL
8	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 30 mai 2024	Bernard LEROY
9		Questions diverses	

I/ DB 2024-42 - SUBVENTIONS - SERVICE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE - Partenariat avec la ville de Cotonou (BENIN) - Projet de maraîchage et soutien au groupement de femmes - Soutien financier 2024 - Convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur ZOUTU, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- accorde, pour l'année 2024, un soutien financier à hauteur de 30 000 euros, pour les actions mises en œuvre par la Ville de Cotonou en faveur des groupements de femmes et de l'activité de maraîchage,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre la Communauté de l'agglomération Seine-Eure et l'association *Collectif Tiers Monde* pour procéder au versement de l'aide financière.

II/ DB 2024-43 - SUBVENTIONS - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Association Les Entrepreneurs Seine-Eure - Subvention 2024 - Convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une participation financière de 5 000 € TTC à l'association *Les entrepreneurs Seine-Eure*.

L'association a pour objet de créer et développer un réseau d'entreprises sur le territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. L'intérêt d'adhérer à cette association pour une entreprise est de bénéficier de la puissance d'un collectif, de rencontrer des professionnels de tous secteurs d'activités, de partager ses expériences et ses savoir-faire, se faire connaître et développer son réseau professionnel.

III/ DB 2024-44 - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale de La Haye-Malherbe - Subvention complémentaire 2024 - Signature d'un avenant n° 1 à la convention cadre n° 2024-083 - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- accepte de verser une subvention complémentaire d'un montant de 635 € T.T.C. à l'Union commerciale et artisanale de La Haye-Malherbe. Le montant total de la subvention au titre de 2024 passe de 165 € T.T.C. à 800 € T.T.C. ;
- accepte de conclure un avenant n° 1 à la convention cadre n° 2024-083 avec cette association ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention précitée ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

IV/ DB 2024-45 - COHESIONS TERRITORIALES - Versement de subventions aux associations dans le cadre du Projet Territorial de Cohésion Sociale (PTCS) - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide d'attribuer les

subventions suivantes, pour un montant total de 23 011 € :

Structure et nom de l'action	Objectifs et description	Montant
<p>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) à Pitres-Le Manoir « Renforcer l'accès aux droits pour des personnes dites fragiles » Droit civil : Droit de la famille, Droit des étrangers, Droit du travail, Violences</p>	<p>Constats : Le nombre de situations de violences intrafamiliales est en constante hausse (constat : nombre de demandes). A cela s'ajoute une libération de la parole de plus en plus forte. Ce phénomène connaît une certaine accélération depuis les premiers confinements. En parallèle, les personnes n'identifient pas forcément mieux les intervenants mobilisables selon leur situation. L'accès aux droits reste un besoin primordial.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès aux droits du public en général et des personnes en difficulté sociale, en particulier afin d'œuvrer pour l'égalité, - Permettre à chaque personne de connaître et comprendre les solutions légales, les démarches à accomplir au regard des problèmes qu'elle rencontre, - Renforcer l'accès aux droits, notamment des publics jeunes. - Orienter et accompagner dans le cadre des procédures - Ecouter et soutenir des personnes en difficulté, - Mettre en relation avec notre réseau partenarial, - Repérer et orienter les personnes victimes de violences 	3 011 €
<p>Espace des 2 rives à Pitres – "Education artistique et actions culturelles"</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager et accompagner les pratiques artistiques nouvelles. - Favoriser l'ouverture culturelle par la découverte de lieux et par la rencontre avec des artistes. - Promouvoir des actions culturelles auprès des familles lors de deux festivals « Des mots, des maux » et « les arts de la rue » - Faciliter les sorties culturelles familiales dans les lieux de diffusion de l'agglomération Seine-Eure ou de l'agglomération Rouennaise - Lutter contre les inégalités géographiques et sociales en matière d'accès à la culture. - - Inscrire l'éducation artistique dans la politique culturelle du territoire 	20 000 €
TOTAL		23 011 €

VI/ DB 2024-46 - COHESIONS TERRITORIALES - Association P.I.M.M.S. Médiation Seine-Eure - Subvention exceptionnelle - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte le versement d'une subvention d'investissement de 5 664 € à l'association PIMMS Médiation Seine-Eure, afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et, notamment, des personnes âgées ou à mobilité réduite du PIMMS mobile, les travaux d'aménagement suivants de la caravane sont envisagés :

- création d'un marchepied pour entrer dans le PIMMS mobile ;
- réhausse du plancher intérieur et de la porte pour faciliter les déplacements dans les deux espaces d'accueil et ainsi éviter les chutes ;
- installation d'une climatisation réversible et de rideaux permettant ainsi l'accueil des usagers y compris en période très froide ou de canicule.

Représentante de l'agglomération au sein du Conseil d'administration du PIMMS, Madame TERLEZ ne prend pas part au vote.

VI/ DB 2024-47 - HABITAT-LOGEMENT - Garantie d'un emprunt PLS contracté par la SA HLM

SILOGE pour une opération de construction de 3 logements individuels - Allée des Frênes - Borne Rouge aux Damps - Autorisation

Sur rapport de Madame TERLEZ, à l'unanimité, le Bureau communautaire accorde sa garantie solidaire, à hauteur de 186.000 euros, à la SA HLM SILOGE pour le remboursement de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de 620 000 € - Six cent vingt mille euros à contracter auprès de la Caisse d'Epargne Normandie.

Les caractéristiques du prêt garanti à contracter auprès de la Caisse d'Epargne Normandie sont les suivantes :

- Montant : 620 000 €
- Durée : 31 ans maximum incluant une période de versement de fonds pouvant atteindre 12 mois
- Périodicité des échéances : annuelle
- Taux d'intérêt révisable trimestriellement composé de l'index de référence + partie fixe (marge) :
Livret A + marge de 1,11%
- Echéances : révision des échéances en fonction de la variation du Livret A
- Faculté de remboursement anticipé suivant article 7 du présent contrat de prêt
- Garantie : Caution solidaire de La Communauté d'agglomération Seine Eure à hauteur de 186 000 euros.

La Communauté d'agglomération Seine-Eure renonce, par suite, à opposer à la Caisse d'Epargne Normandie l'exception de discussion des biens du débiteur principal et toutes autres exceptions dilatoires et prennent l'engagement de payer de ses deniers, à première réquisition de la Caisse d'Epargne Normandie, toute somme due au titre de cet emprunt en principal à hauteur de la quotité sus-indiquée, augmentée des intérêts, intérêts de retard, indemnité de remboursement anticipé et autres accessoires ainsi que tous frais et impôts qui, pour un motif quelconque, n'auraient pas été acquittés par l'organisme emprunteur ci-dessus désigné à l'échéance exacte.

VII/ DB 2024-48 - SUBVENTIONS - SPORTS - Association *Team Val'Eure Triathlon* - Triathlon des deux amants du 15 septembre 2024 - Subvention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LE DIGABEL, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention de 16 600 € au *Team Val'Eure Triathlon* afin de soutenir l'organisation et le financement de la quatrième édition du *Triathlon des deux amants* qui se déroulera le dimanche 15 septembre 2024 sur la base de loisirs et de plein air de Léry-Poses.

Pour l'édition 2024, cinq épreuves sont proposées :

- un triathlon format L longue distance (1,9 km de natation – 91 km de vélo – 18,5 km de course à pied), labellisé Championnat de Normandie en individuel et en relais,
- un triathlon format S (750 m de natation – 20,5 km de vélo – 5 km de course à pied), en individuel et en relais.
- un triathlon format XS (400 m de natation – 10 km de vélo – 2,5 km de course à pied), découverte à partir de la catégorie minimes.
- deux triathlons jeunes :
 - o 120 m de natation – 3,3 km de vélo – 1 000 m de course à pied ;
 - o 50 m de natation – 1,1 km de vélo – 500 m de course à pied.

VIII/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 30 mai 2024:

Marqué par une trentaine de délibérations, cet ordre du jour n'appelle pas de remarque.

IX/ Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 30.

